



mes charges sont trop élevées

Par **roumy**, le **24/11/2011** à **16:07**

bonjour,

j'ai remarque que je payais trop de charges, car quand le syndic est venu sur mon compteur pour relevé il y avais 357 m3. Ma propriétaire et moi nous sommes d'accord que c'est trop.

on ma changer mon compteur le 31/10/11 à ce jour je suis a 4m3, je ne veux plus paye mes charges, j'ai déjà donner 300 euros.

comment je peux faire pour que le syndic admette l'erreur et si je ne paye pas à ma propriétaire qu'est ce qui peux se passé?

merci d'avance pour votre réponse